



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**



Madrid, le 17 mai 2010
9701/10 (Presse 118)

Lignes générales d'une stratégie commune de partenariat UE Caraïbes

1. CONTEXTE

Les relations UE-Caraïbes sont dynamiques et se sont, de manière générale, intensifiées depuis la première Convention de Lomé, qui a fait de ces deux régions des partenaires dans les domaines commercial, économique et de la coopération au développement. Leur partenariat repose sur un riche patrimoine d'histoire, de valeurs et de culture communes.

Le partenariat UE-Caraïbes est régi par plusieurs dispositifs institutionnels, dont le principal est l'Accord de partenariat ACP-UE de Cotonou, qui reste en vigueur jusqu'en 2020. La deuxième révision de l'Accord de Cotonou, qui vient de s'achever, renforce un partenariat plus pertinent et plus efficace, soutenu par un cadre financier pluriannuel. Il existe aussi, parmi d'autres modalités de partenariat, le partenariat stratégique UE-ALC, les réunions UE-Groupe de Rio, ainsi que des relations bilatérales fortes avec plusieurs États membres de l'UE, en particulier ceux qui ont des liens historiques avec cette région et les PTOM et les RUP (DOM). L'accord de partenariat économique entre les États du Cariforum, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, appliqué à titre provisoire depuis décembre 2008, constitue une nouvelle plateforme réciproque pour les relations commerciales entre les deux régions.

P R E S S E

Au fil du temps, cependant, des faits nouveaux et des défis nouvellement apparus ou imminents au niveau national, sous-régional, régional, de l'hémisphère ou de la planète ont également des conséquences pour le partenariat. Le traité de Lisbonne, qui vient d'être adopté, a modifié la façon dont l'UE et ses institutions interagissent avec les pays et les régions tiers. Ce nouveau contexte offre la possibilité d'élaborer une stratégie conjointe qui favorisera le renforcement des relations birégionales afin de mieux faire face aux problèmes qui se posent à l'échelle mondiale et de définir des intérêts communs.

Les principes dont doit s'inspirer la stratégie, qui s'inscrira dans le long terme, seront ceux d'une adhésion commune aux projets, de la responsabilité mutuelle et de la solidarité ainsi que de la gestion et de la prise en charge communes. La stratégie reflètera notre foi commune dans les principes consacrés par la Charte des Nations unies et par le droit international et notre respect de ces principes.

Cette vision commune, ces intérêts communs et les objectifs stratégiques qui seront définis marqueront le début d'une nouvelle phase dans les relations entre l'UE et les Caraïbes.

2. UNE VISION/FINALITÉ COMMUNE

La mise en place d'un cadre structuré permettant un dialogue politique élargi et approfondi constituera un aspect important du processus de formulation et de mise en œuvre d'une stratégie en vue d'un partenariat politique renforcé. Pour favoriser les ambitions de ce partenariat renforcé, les différents niveaux de dialogue doivent offrir une souplesse suffisante pour permettre aux partenaires de se consulter, de manière formelle ou informelle, et de traiter de sujets d'intérêt et de préoccupation communs aux Caraïbes et à l'UE, chaque fois que de tels sujets se présentent.

Un partenariat renforcé implique en outre d'élargir et d'intensifier le dialogue, en y associant des acteurs plus nombreux, dont des experts, des hauts fonctionnaires, des parlementaires, des ministres et des chefs d'État ou de gouvernement, réunis au plus haut niveau politique, ainsi que des acteurs non étatiques, des organisations régionales et d'autres parties prenantes, le cas échéant, afin de garantir l'adhésion à la stratégie birégionale et de mieux la faire connaître.

Il convient également, dans le cadre de ce partenariat renforcé, de s'employer à combler le fossé en matière de développement entre les Caraïbes et l'UE, par un soutien au développement humain et économique, par une diversification économique viable, par l'élimination de la pauvreté et par l'intégration régionale. En outre, la stratégie devrait permettre de mieux synchroniser les priorités et objectifs communs et de déterminer les instruments qui sont les mieux adaptés pour les mettre en œuvre.

Compte tenu de ce qui précède, une stratégie commune UE-Caraïbes devrait présenter certaines caractéristiques essentielles, à savoir notamment:

- i. poursuivre des objectifs bien définis et auxquels les deux parties adhèrent, et qui vont dans le sens des finalités d'ensemble du partenariat;
- ii. s'inspirer de principes internationaux fondamentaux, issus de la Charte des Nations unies;
- iii. prévoir un mécanisme efficace de mise en œuvre et de suivi, fondé sur la gestion commune et la responsabilité mutuelle, s'appuyant sur des structures existantes sans créer une charge administrative excessive;
- iv. assurer la complémentarité et la cohérence entre les différents cadres de partenariat: ACP-UE, UE-ALC, Groupe de Rio, relations bilatérales et multilatérales.

3. PRIORITÉS COMMUNES

Le Cariforum et l'UE définiront des priorités et des problèmes communs qu'il faudra aborder dans le cadre de la stratégie commune. Ces priorités pourraient comprendre:

- a) **l'intégration régionale et la coopération dans l'ensemble des Caraïbes**, dans le cadre desquelles on s'attacherait en particulier à:
 - **promouvoir le développement durable**, en créant les capacités nécessaires dans le cadre de la mise en oeuvre de l'accord de partenariat économique; développer l'entreprise; promouvoir l'innovation et la concurrence; accroître les investissements et les exportations, notamment dans les secteurs de l'agro-industrie et du tourisme; développer les réseaux d'infrastructure, et une main d'œuvre mobile; créer des richesses, favoriser la cohésion sociale et atténuer la pauvreté;
 - **promouvoir le développement humain et social**, par l'éducation et la formation, la sécurité alimentaire et énergétique, la santé et le bien-être, la jeunesse, l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que la culture.
- b) **la reconstruction et le soutien institutionnel en Haïti**, grâce à un programme de coopération entre le Cariforum et l'UE à long terme et compatible avec le développement durable, en tenant compte des objectifs et de la stratégie de développement définis par Haïti.
- c) **la lutte contre le changement climatique et les catastrophes naturelles**, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités, l'adaptation, l'atténuation et la reconstruction après une catastrophe.

- d) **la lutte contre la criminalité et le renforcement de la sécurité**, y compris dans le domaine du trafic de drogues et d'armes.
- e) **une action conjointe dans les instances birégionales, multilatérales ou mondiales**, notamment dans le cadre:
- de la promotion des droits de l'homme ainsi que des valeurs et de la gouvernance démocratiques
 - de la réforme des Nations unies et du système financier international et de ses institutions
 - d'une réponse coordonnée à la crise financière et économique mondiale
 - de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement
 - de la mise en œuvre du programme de Doha pour le développement.

4. PERSPECTIVES

Après le colloque de la Barbade et la réunion concernant le dialogue politique, qui se sont tenus à Kingston en mars 2010, l'approbation des présentes lignes générales lors du sommet EU-Cariforum à Madrid est un premier jalon vers l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie conjointe.

Il est proposé que le Cariforum et l'UE créent un groupe de travail technique, basé à Bruxelles, mais adéquatement relié aux structures régionales existantes et doté de ressources suffisantes, afin d'élaborer une stratégie conjointe de partenariat renforcé entre l'UE et les Caraïbes, tenant compte du contexte ainsi que de la vision et des priorités communes indiquées dans les présentes lignes générales.

En outre, il conviendrait de définir les modalités et le calendrier des consultations et notamment de fixer une date butoir pour la présentation et l'adoption du document définitif dans le cadre de la nouvelle structure du dialogue politique.